



## Miséricorde au cœur de la Ville - Conversation à l'Oratoire

2016-11-06-pcpne



Alors que l'année jubilaire de la Miséricorde arrive à son terme, nous tenons à souligner certains aspects des œuvres de Miséricorde qui constituent la clef de lecture de ces jours saints, mais comme l'a souvent affirmé le pape François, « La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église » *Misericordiae Vultus* n° 10). Il est significatif que dans la toponymie de la ville de Rome existe une rue dédiée à la « Miséricorde ». *Via della Misericordia* (Rue de la Miséricorde), entre le Capitole et la Palatin. Dans cette rue se trouvent l'église et l'oratoire de Saint-Jean-le-Décollé construits par l'archiconfraternité liée à la ville de Florence et fondée en 1488 au cœur de Rome. Le service ecclésial, ou le charisme laïc qu'exerçaient ses membres, était d'accompagner à l'échafaud les condamnés à mort. Dans cette perspective, ils ont développé une « spiritualité de consolation » qui permettait aux délinquants de prendre un véritable chemin de conversion et de réconciliation. Avec ses biens, la confraternité assistait ensuite la famille, surtout les éventuels orphelins et les veuves. Sur cette lancée encore aujourd'hui les héritiers du charisme laïc, sont très sensibles au soutien solidaire, aux œuvres de bienfaisance et aux prières d'intercession. Parmi les membres les plus illustres de l'archiconfraternité, on compte : Michel-Ange, Antonio da San Gallo, Giorgio Vasari. Les commandes spirituelles et artistiques ont laissé en héritage un écrin de beauté et un véritable « évangile raconté en couleurs ». Le cloître de l'oratoire conserve encore les sépultures des condamnés. Une singulière inscription en signale l'emplacement : « Seigneur quand tu viendras ne nous juge pas », sous-entendu, nous avons déjà été jugés sur terre par les hommes. Sur le côté droit de l'église, qui donne sur la Rue de la Miséricorde, la porte qui était traversée par le condamné lorsque, par privilège réservé à la Confraternité par le pape et donc par « Miséricorde », il recevait la grâce et donc l'absolution de la condamnation. Selon l'évêque Ginarico Ruzza « A cet endroit - mémorial d'une extraordinaire charité et d'un engagement dans les œuvres de Miséricorde corporelle et spirituelle, dans le cœur de la ville de Rome et à l'occasion de la clôture de l'année jubilaire voulue par le pape François - nous réfléchissons sur les condamnations actuelles de l'homme et les déviances qui emprisonnent nos contemporains ». Le jeudi 17 novembre à 18h30 dans l'église de Saint-Jean-Le-Décollé (*Via della Misericordia*, 22) l'évêque Ginarico Ruzza, Stefania Tallei de la communauté de Sant'Egidio et Irene Ciambezi de la communauté Jean XXIII témoigneront sur l'esclavage moderne et sur les condamnations à mort à notre époque. La chapelle musicale de Campitelli accompagnera les étapes de la conversation. A la fin, après une brève liturgie, la « Porte de la Miséricorde », que

franchissaient les condamnés graciés, fermée depuis 1870 sera ouverte et les participants pourront en franchir le seuil.